

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																
Désignation de la société:						Adresse du siège social:										
SARL FOODXL						5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN										
SIRET	8	3	8	9	8	7	5	9	2	0	0	0	1	4	92600 ASNIERES SUR SEINE	
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:										

REGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:													
SIRET													

B ACTIVITE													
Activités exercées	RESTAURATION										Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1. Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		28 667			
Bénéfice imposable à 15%				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2. Plus-values				PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%					
				Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations													
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies					
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A				Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies					
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs					
				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :				dans le secteur productif, art. 244 quater W							
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)				Base d'imposition				Chiffre d'affaires			
								Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)				Base d'imposition				Taux d'imposition			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.													

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)													
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%													

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé				C E G I D		

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
AGIFEX 120 RUE DE CHARONNE 75011 PARIS						Tél: 01 44 93 78 15					
						Identité du déclarant:					
						Date: 30/05/2026		Lieu: ASNIERES SUR SEINE			
						Qualité et nom du signataire: GERANT					
						Signature JIN LIHE					
Examen de conformité fiscale (ECF)											

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2026	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e		
									f		
									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :							
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les				
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.			
M JIN LINBIAO ASSOCIEE ZHEJIANG 00000 ZHEJIANG		55	2025								
Mme CHEN SHAOYAN ASSOCIEE 8 ALLEE BONNE NOUVEL 93000 BOBIGNY		45	2025	19 471							
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)									93 689		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À					0 %		15 %		19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise															SARL FOODXL										Néant ☐ *																																														
Adresse de l'entreprise															5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN										92600 ASNIERES SUR SEINE																																														
Numéro SIRET *															83898759200014										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										12																
																									Exercice N clos le										31122025										Exercice N-1 clos le										31122024																
ACTIF															Brut 1										Amortissements - Provisions 2										Net 3										Net 4																										
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *										010																				012																																							
		Autres *										014																				016																																							
	Immobilisations corporelles *										028										84 228										030										55 450										28 778										37 389										
	Immobilisations financières * (1)										040										12 487										042																				12 487										12 487										
	Total I (5)										044										96 715										048										55 450										41 265										49 876										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050										3 580										052																				3 580										3 059									
		Marchandises *										060										1 592										062																				1 592										2 164									
	Avances et acomptes versés sur commandes										064																				066																																								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*										068										31 651										070																				31 651										28 347									
		Autres * (3)										072										112 856										074																				112 856										121 855									
	Charges constatées d'avance *										092																				094																																								
	Valeurs mobilières de placement										080																				082																																								
	Disponibilités										084										23 428										086																				23 428										14 427										
	Total II										096										173 108										098																				173 108										169 852										
	Total général (I+II)										110										269 823										112										55 450										214 373										219 728										
PASSIF																									Exercice N NET 1										Exercice N-1 NET 2																																				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120										8 000										8 800																																								
	Ecart de réévaluation										124																																																												
	Réserve légale										126										800										880																																								
	Réserves réglementées*										130																																																												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131																				)										132																														
	Report à nouveau										134										9 197										7 621																																								
	Résultat de l'exercice										136										(28 667)										1 496																																								
	Subventions d'investissement										137																																																												
	Provisions réglementées										140																																																												
	Total I										142										(10 670)										18 797																																								
Provisions pour risques et charges										Total II										154																																																			
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées										156										14 172										26 693																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																												
	Fournisseurs et comptes rattachés										166										129 608										84 100																																								
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169										3 587										)										172										79 683										78 919										
	Comptes courants d'associés										173										1 580										11 219																																								
	Autres dettes										175																																																												
	Produits constatés d'avance										174																																																												
	Total III										176										225 043										200 931																																								
	Total général (I + II + III)										180										214 373										219 728																																								
	REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an										193																				(4)	Dont dettes à plus d'un an										195																											
(2)		Dont créances à plus d'un an										197																					Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182										485																		
(3)		Dont comptes courants d'associés débiteurs										199																				(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										SARL FOODXL										Néant		*							
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le									
										13 1 1 2 2 0 2 5										13 1 1 2 2 0 2 4									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				dont export et livraisons intracommunautaires		209				210																		
	Production vendue	biens				215				214		332 039		347 408															
		services *				217				218		39		439															
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222																		
	Production immobilisée *										224																		
	Subventions d'exploitation reçues										226																		
	Autres produits										230		0		7 916														
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				(I)				232		332 079		355 762																
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234		6 201		6 411														
	Variation de stock (marchandises) *										236		572		2 734														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238		81 287		85 754														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240		(522)		3 626														
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : - mobilier 28 233 - immobilier)				242		134 888		140 606																
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		2 995		244		2 995		3 015														
	Rémunérations du personnel *										250		93 036		109 179														
	Cotisations sociales				(dont cotisations personnelles de l'exploitant)		380				252		8 014		14 507														
	Dotations aux amortissements *				(dont amortissement du fonds de commerce)		255				254		9 096		10 219														
	Dotations aux dépréciations										256																		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259						262		119		69															
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																									
	Total des charges d'exploitation				(II)				264		335 687		376 120																
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270		(3 609)		(20 357)														
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)						280		16																
	Produits exceptionnels				(IV)						290		5 170		22 406														
	Charges financières				(V)						294		259		388														
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347						300		29 985		165															
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																									
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)						306																		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310		(28 667)		1 496															
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312				314		28 667													
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316																		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318																		
	Provisions non déductibles *										322																		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324																		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248		330																		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249				251																		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998																		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999																		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997																		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986		Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44 tredecies)		127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)		138		342												
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A)		181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991																		
	Divers (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer		344		Créance due au report en arrière du déficit		346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992		350												
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993																		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352				354		28 667										
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356																		
	Déficits antérieurs reportables : *30.....699				ont imputés sur le résultat :								360																
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370				372		28 667											

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2025

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL FOODXL

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	34 548	442		444		446	34 548	34 548	
	Installations générales agencements divers	450	40 872	452		454		456	40 872	40 872	
	Matériel de transport	460	4 241	462	485	464		466	4 726	4 726	
	Autres immobilisations corporelles	470	4 082	472		474		476	4 082	4 082	
Immobilisations financières		480	12 487	482		484		486	12 487	12 487	
TOTAL		490	96 230	492	485	494		496	96 715	96 715	
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial			495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516		
	Constructions		520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	22 932	532	3 931	534		536	26 863	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540	17 133	542	3 840	544		546	20 973	
	Matériel de transport		550	2 986	552	881	554		556	3 867	
	Autres immobilisations corporelles		560	3 303	562	444	564		566	3 747	
TOTAL			570	46 354	572	9 096	574		576	55 450	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2		3		4		5		
		6	7		8		9		10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values			
	①	②		③		④		Court terme * ⑤	Long terme		
									19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL FOODXL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2				
Terrains	710		715		3				
Constructions	720		725		4				
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		5				
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		6				
Matériel de transport	750		755		7				
Autres immobilisations corporelles	760		765		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B			780	
TOTAL	770		775						

II	DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés	983		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	30 699	Déficits reportables	984	30 699
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice	860	28 667
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	59 366

III	DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin							325		
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite							327		
Montant de la TVA collectée							374	34 032	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	18 893	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

IV	TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS								
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social				690		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691
Revenu brut social (si le montant est négatif)				692		Revenu brut social (si le montant est positif)			693

Désignation de l'entreprise : SARL FOODXL					Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :					376	4	
dont apprentis					657		
dont handicapés					651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale					861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					108	332 078	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					119		
TOTAL 1					106	332 078	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					115	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					143		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial					113		
Variation positive des stocks					111		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					153		
TOTAL 2					144	0	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats					121	111 872	
Variation négative des stocks					145	51	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					125	28 763	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					148	119	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante					150		
TOTAL 3					152	140 806	
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					137	191 273	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					117	191 273	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	332 078	Effectifs au sens de la CVAE *		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024	01/01/2025	160	31/12/2025		
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

Cegid Quadra

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

8 3 8 9 8 7 5 9 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL FOODXL

ADRESSE (voie)

5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN

CODE POSTAL

92600

VILLE

ASNIERES SUR SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

TOTAL DES LIGNES 901 + 903

905

2

TOTAL DES LIGNES 902 + 904

906

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

JIN

Prénom(s)

LINBIAO

Nom d'usage

% de détention

55.00

Nb de parts ou actions

55

Naissance :

Date

241153

N° Département

99

Commune

ZHEJIANG

Pays

CN

Adresse :

N°

Voie

ZHEJIANG

Code postal

00000

Commune

ZHEJIANG

Pays

Chine

Titre (2)

Mme

Nom de famille

CHEN

Prénom(s)

SHAOYAN

Nom d'usage

JIN

% de détention

45.00

Nb de parts ou actions

45

Naissance :

Date

071183

N° Département

99

Commune

ZHEJIANG

Pays

CN

Adresse :

N°

8

Voie

ALLEE BONNE NOUVELLE

Code postal

93000

Commune

BOBIGNY

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Date 10/05/2026	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*) Client 181010 SARL FOODXL 5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN 92600 ASNIERES SUR SEINE	Référence	Page 1
Collaborateur WHD		Exercice 01/01/2025 31/12/2025	

[illegible]